

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

CONTEXTE SOCIOÉCONOMIQUE DE DJIBOUTI

Malgré une croissance économique soutenue, la situation de l'emploi reste préoccupante avec un taux de chômage de 48,2 % de la population active. La croissance n'est pas suffisamment créatrice d'emploi. Ce taux de chômage élevé touche, en raison de la forte dynamique démographique (2,8 %), les jeunes de la tranche d'âge 16-34 ans mais également les régions de l'intérieur plus que la capitale. La répartition des richesses nationales n'a guère amélioré les conditions de vie d'une grande partie de la population et le nombre d'emplois créés s'avère insuffisant, notamment pour les jeunes. Afin de résorber le chômage des jeunes, des actions en faveur de l'emploi des jeunes ont été entreprises notamment la mise en place d'un mécanisme d'aide à l'insertion des jeunes, la mise en place d'un bureau des jeunes diplômés etc. Il faut rappeler que l'État reste le principal employeur (41,3 %), vient ensuite les entreprises individuelles (25,9 %). Le taux de chômage élevé a eu un effet d'amplificateur sur la pauvreté qui n'a cessé de se généraliser à toutes les couches sociales de la population et à toutes les régions du pays. Face à ce constat, pour favoriser l'employabilité des jeunes et de réduire ainsi le chômage l'état djiboutien a développé l'Economie Sociale et Solidaire .

DÉFINITION DU CONCEPT : ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'économie sociale et solidaire « désigne les entreprises et organisations – en particulier les coopératives, les mutuelles, les associations, les fondations et les entreprises sociales – qui ont comme spécificité de produire des biens, des services et des connaissances tout en poursuivant des objectifs à la fois économiques et sociaux et de promotion de la solidarité » (OIT). Ainsi, le concept d'ESS, englobe deux composantes essentielles au développement durable du pays : le développement économique à travers la productivité et la solidarité ciment de la cohésion sociale.

RÔLE DE L'ÉCONOMIE SOCIAL ET SOLIDAIRE POUR LE SECRÉTARIAT D'ÉTAT AUX AFFAIRE SOCIALES.

Depuis Octobre 2016 les missions dévolues du SEAS ont été élargies. En plus d'être « responsable de la conception et de la mise en oeuvre et de la coordination de la politique nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le SEAS est chargé, particulièrement, de l'intégration socioprofessionnelle des citoyens en situation difficile à travers les opportunités économiques et de travail ». Cette dernière mission se traduit dans les orientations stratégiques développées dans la SCAPE (2015-2019) par la promotion de l'économie sociales

LA MISE EN PLACE DE L'ESS PAR LE SEAS

La mise en place de l'ESS à Djibouti passe par plusieurs étapes :

1. Un contexte juridique favorable à l'ESS : loi générale, lois par secteurs d'activités etc.,
2. Vulgarisation des textes juridiques et sensibilisation sur l'ESS (acteurs étatiques, société civile, acteurs économiques, PTF...),
3. Identification et cartographie des potentialités des régions, localités, communes en s'appuyant sur le Plan de Développement régional (PDR),
4. Cartographie des organisations ESS existantes
5. Renforcement des capacités des futurs praticiens de l'ESS (formation en montage de projets, gestion, etc.),
6. Mise en place et accompagnement des organisations ESS afin de réduire le risque d'échec.

LES RÉSULTATS ATTENDUS

- * Vulgarisation et appropriation des textes juridiques par la population ;
- * Des coopératives sont créées dans les régions et à Djibouti ;
- * Des emplois directs et indirects durables sont créés ;
- * Le chômage, la pauvreté sont réduits dans les régions et dans la capitale ;
- * Une croissance économique est enregistrée

LES RÉALISATIONS DU SEAS RELATIVE À L'ESS

I. COOPÉRATIVE DE LA TAILLE DE PIERRE

Pour une meilleure performance des tailleurs de pierre, le SEAS a poussé les producteurs locaux à se regrouper en coopérative. Cette dernière regroupe plus de 300 producteurs et constitue un interlocuteur solide et fiable auprès des entrepreneurs de travaux publics.

II. PROGRAMME : LES COOPÉRATIVES DE SERVICES DANS LES QUARTIERS POPULAIRES

Lors de la Semaine Nationale de l'Action Sociale (du 15 au 19 janvier 2017), la thématique de l'emploi fut développée, par la Secrétaire d'Etat, Mme Mouna Osman Aden, en faisant la promotion de l'esprit entrepreneurial chez les jeunes Djiboutiens à travers des exemples concrets des micro-entreprises à caractère social comme les coopératives dans les quartiers populaires. A cette occasion fut décidé la création des cellules d'orientation et de propulsion au sein des Centres de Développement Communautaires (CDC) de ces quartiers. Ces cellules d'orientation et de propulsion de l'entreprenariat des jeunes est devenue réalité le 16 janvier 2017 ou ont débuté les premières démarches (rencontre avec les jeunes du quartier, sensibilisation sur l'ESS pour la mise en place des premières coopératives de services dans les quartier ou vivent les poches de pauvreté importante .